UNITÉ D'ENSEIGNEMENT OPS DE NIVEAU 1

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulé de la formation:
Unité d'enseignement OPS de niveau 1

Objectifs pédagogiques:
Acquérir et développer les compétences règlementaires conformes au RNAC (en cours de validation) et nécessaires à la tenue des emplois de médecins et infirmiers opérationnels.

ORGANISATION

Modalités de déroulement:
Modalités: La formation comprend :

1. Une FOAD initiale obligatoire de 3 jours permettant l'acquisition des connaissances nécessaires à la suite de la formation ;

2. Une séquence d'EAD de 2 heures permettant de transmettre aux apprenants les modalités de réalisation et d'évaluation de la formation ;

3. Une partie présentielle de 5 jours à l'Ensosp.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap:
La formation est accessible aux médecins et infirmiers de sapeurs-pompiers volontaires aptes médicalement aux fonctions de sapeurs-pompiers membre d'une SDS. La formation est accessible à un stagiaire porteur d'un handicap temporaire tant dans l'accessibilité aux locaux qu'aux enseignements.

PUBLIC ET ACCÈS

Public concerné:
Médecins et infirmiers de sapeurs-pompiers volontaires en SIS.

Prérequis:
Être recruté en qualité de :
médecin de SPV
Infirmier de SPV

Avoir suivi une formation de compréhension à l’emploi d’équipier de secours à personne en SIS ;
Avoir suivi une formation d’acculturation au milieu de la sécurité civile dispensée en SIS ;
Avoir réalisé la formation officier SPV en sous-direction santé (F-SAN-FI-OFF-SDS).

VALIDATION ET CERTIFICATION

Modalités d'évalution des acquis / Modalités de suivi et sanction:
Le bloc de compétence 1 est évalué à travers des mises en situation professionnelle ;

Le bloc de compétence 2 est évalué à travers des stations d'évaluations globales objectives structurées.

Taux de réussite 2026 : 100%
Taux de satisfaction 2026 : 94.15%

CONTENU ET COMPÉTENCES

Qualité(s) du/des formateur(s):

Les enseignements sont assurés par des intervenants répondant aux qualifications professionnelles
et aux formations universitaires requises par l'Ensosp.
Les évaluateurs sont à minima formateurs accompagnateurs.

Compétences visées:

1. Prendre en charge une ou plusieurs victimes dans le cadre du concours à l'AMU ;
2. Mettre en place le soutien santé en opération au bénéfice des sapeurs-pompiers et autres acteurs de la sécurité civile dans le cadre de leurs missions.

Méthodes pédagogiques mobilisées:

La formation hybride alterne apports de connaissances via une plate-forme d'enseignement à distance et en présentiel comprenant des mises en situation professionnelle, des ateliers pédagogiques et de la simulation en santé.

MODALIÉS PRATIQUES ET TARIFS

Modaliés administratives:

- Certificat médical à jour (format ENSOSP)
- Arrêté de nomination dans le grade ;
- Diplôme d'état professionnel ;
- Numéro ADELI / RPPS
- Attestation des pré-requis (acculturation et SSUAP)

Tarifs:

Tarif de formation : Se reporter à la tarification en vigueur
Demande de dispense : se reporter à la tarification en vigueur.

Contact et inscription:

Contact : simurge@ensosp.fr
Inscriptions Pro-logiciel FORMALTIS